



AVIS PUBLIC 2020-038

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

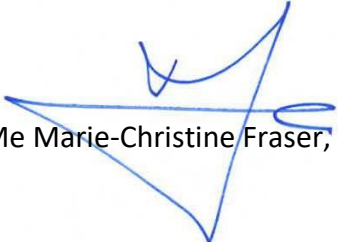
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **2 novembre 2020 à 18 h 30**, à la **bibliothèque municipale au 351, boulevard St-Luc**, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2020-012 visant le 120, rue Ratté, Asbestos.

Nature et effets : Régulariser une marge de recul avant de 6.78m au lieu de 7m tel que prévue à la grille des spécifications de la zone 95-R pour un bâtiment principal.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 30 octobre 2020 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Asbestos, Québec, ce 15^e jour d'octobre 2020



Me Marie-Christine Fraser, greffière